



PREFECTURE

Direction
des Services du Cabinet

Rodez, le 03 février 2020

Bureau de la
représentation de l'État et
de la communication
interministérielle

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Action « Scanner Mobile Spécial » des 27 et 28 janvier 2020 Brigade des douanes de Millau

Le lundi 27 et le mardi 28 janvier 2020, de 10h00 à 18h00, une opération de contrôle approfondi a été réalisée par la brigade des douanes de Millau, en coopération avec l'équipe itinérante du service des douanes « Scanner Mobile Spécial » (SMS) sur l'A75 (aire de la Garrigue) et sur les axes parallèles, notamment la RN88.

L'objectif principal était la saisie de produits stupéfiants et de tabac de contrebande sur des routes connues en matière de fraudes sur des grands trafics.

Le 27 janvier, 66 poids lourds ont ainsi été contrôlés et le 28 janvier, 56.

Ce dispositif avec le SMS s'inscrivait également dans le cadre d'une coordination axiale avec, en aval, les brigades des douanes de Bourges, Clermont-Ferrand et Saint-Étienne.

Le service des douanes a accueilli le Directeur des services du cabinet de la Préfecture Aveyron, sur le dispositif de contrôle, le lundi 27 janvier 2020. Le programme du contrôle lui a été présenté.

Généralités sur le « Scanner Mobile Spécial » en Douane :

Afin d'intensifier la lutte contre la fraude, notamment sur le vecteur routier, la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (DGDDI) s'est dotée de Scanners Mobiles Spéciaux (SMS), depuis 2007.

Qu'est-ce qu'un SMS :

Le SMS est un camion conçu et équipé pour une utilisation itinérante en extérieur.

Il est équipé :

- de deux cabines permettant aux opérateurs d'assurer la conduite du véhicule, la mise en œuvre des opérations de radioscopie et l'analyse des images ;
- d'un système informatique pour le contrôle, le traitement automatique et le stockage des images des inspections par rayons X.

Leur utilisation ne nécessite aucune infrastructure particulière autre que la mise en place d'un périmètre de sécurité sur l'aire de contrôle. Le système peut être déployé en 30 minutes par une équipe dédiée de quatre personnes.

Rôle et apports du SMS :

L'équipe dédiée et le SMS viennent en soutien opérationnel des brigades des douanes sur le terrain, en appui de leur mission de lutte contre la fraude sur les grands trafics (tabac, stupéfiants, armes ...). Le SMS permet de scanner, à la chaîne, des poids lourds, sélectionnés à la circulation par la brigade de terrain. Les véhicules ciblés sont susceptibles de transporter illégalement des marchandises prohibées en grande quantité.

Le SMS permet d'assurer une levée de doute sur un véhicule de grand gabarit, dans un temps plus rapide. Il permet donc d'avoir sur rythme de contrôles plus soutenu, de gagner du temps logistique pour la brigade et d'augmenter ainsi la capacité de détection de marchandises prohibées.

Le déploiement des SMS repose sur une programmation définie au niveau central, puis affinée au niveau de la direction interrégionale des douanes (DI) d'Occitanie et de la direction régionale (DR) des douanes de Toulouse.

Contacts presse : Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tél : 05.65.75.71.36 ou 71.30 **Courriel** : pref-communication@aveyron.gouv.fr



@Prefet12



Préfète de l'Aveyron



@Prefet12